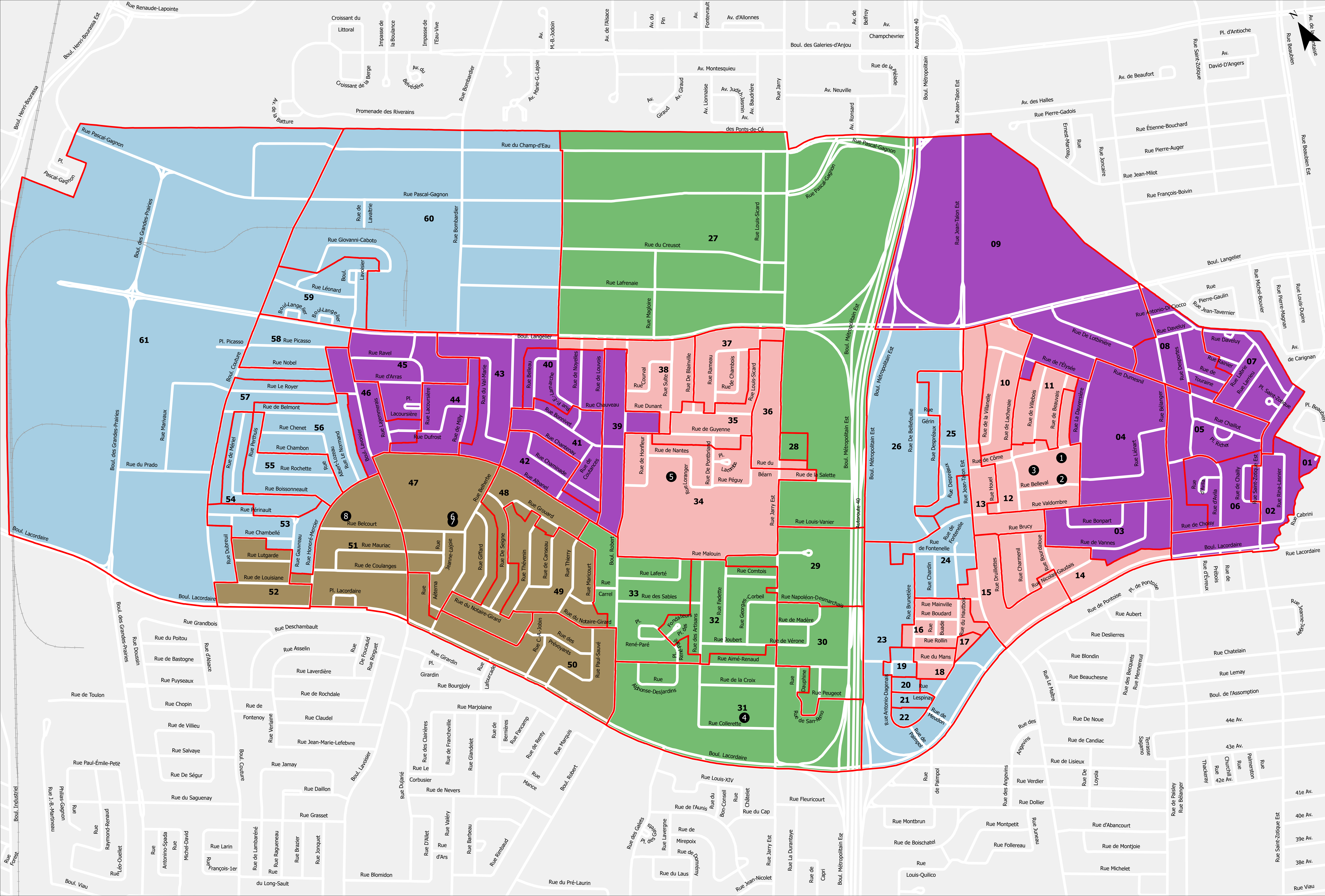




Elections

Montreal

ELECTION GÉNÉRALE DES 6 ET 7 NOVEMBRE 2021

Arondissement de Saint-Léonard		
District électoral de Saint-Léonard-Est (151)		
Endroits de vote - Journées du vote	Sections de vote	
01	ÉCOLE LAMBERT-CLOSSE 6105, rue La Dauversière - Entrée 15 Gymnase 1	001-002-003-004-005-006-007-008-009
02	ÉCOLE LAMBERT-CLOSSE 6105, rue La Dauversière - Entrée 9 par la rue de Côme Gymnase 2	010-011-012-013-014-015-016-017-018
03	ÉCOLE DANTÉ 6090, rue de Lachenaie - Entrée 1 Gymnase	019-020-021-022-023-024-025-026
04	ÉCOLE WILFRID-BASTIEN 6175, rue Collette - Entrée 15 Gymnase	027-028-029-030-031-032-033
05	ÉCOLE HONORÉ-MERCIER 8280, rue de Nantes Gymnase	034-035-036-037-038
06	ÉCOLE FERLAND 8755, rue Belcourt - Entrée 1 Ancien gymnase	039-040-041-042-043-044-045-046
07	ÉCOLE FERLAND 8755, rue Belcourt - Entrée 1 Nouveau gymnase	047-048-049-050-051-052
08	ÉCOLE GABRIELLE-ROY 9590, rue Honoré-Mercier - Entrée 1 Gymnase	053-054-055-056-057-058-059-060-061
Dans l'arrondissement de Saint-Léonard, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire : 1. Le maire de la ville de Montréal 2. Le maire de son arrondissement 3. Le conseiller de la ville de son district 4. Le conseiller d'arrondissement de son district		

Données à jour au 2021-10-04

Produit le 2021-10-04 à 21:16

- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier

Service du greffe

